

# Rapport d'activités 2021

*Document soumis à l'Assemblée générale du 14 mai 2022*

## I. Rappel des axes du Plan d'action 2021

1. Contribuer à diminuer les pollutions et développer notre dispositif d'alerte sur les risques environnementaux
2. Proposer des alternatives innovantes aux grands projets écocides et aux opérations d'urbanisme générant des impacts négatifs pour le climat et la santé
3. Affirmer notre présence dans le débat public régional et local lors des prochaines échéances électorales : défendre en particulier nos propositions relatives à la biodiversité, la transition énergétique et l'économie circulaire
4. Agir collectivement et développer des partenariats de projets

## II. Nos moments phares

- ❖ Mobilisation contre la gare du triangle de Gonesse de la L 17 nord du Grand Paris Express et rencontres sur ce projet avec le cabinet de la ministre de la transition écologique ainsi que le cabinet du Secrétaire d'Etat aux transports (3 et 30 mars)
- ❖ Publication du livre blanc de FNE Ile-de-France « Pour une région résiliente. Nos propositions pour l'Île-de-France » à l'occasion des élections régionales et départementales (25 avril)
- ❖ Organisation d'un débat animé par un journaliste, avec les candidates et candidats têtes de liste aux élections régionales. Présence de Audrey Pulvar (PS), Jean-Philippe Dugoin-Clément représentant Valérie Pécresse (Libres), Julien Bayou (EELV), Juliette Espargilière représentant Laurent Saint-Martin (LREM), et Jil Royer représentant Clémentine Autain (LFI). Les candidat.e.s se prononcent unanimement contre le projet de la Bassée et pour le plafonnement du trafic aérien (10 juin)
- ❖ Participation au Congrès mondial de la Nature de l'UICN à Marseille, avec tenue d'un stand pour présenter nos activités EDD et le DVD Mares à Palabres et rencontres avec nos partenaires (3-7 septembre)
- ❖ Organisation du Colloque régional en ligne « Comment instaurer une trame noire à l'échelle des territoires » (16 juin)
- ❖ Publication de notre guide « Sobriété numérique : le guide des bonnes pratiques » (30 juin)
- ❖ Organisation de 10 colloques départementaux sur l'Eau, en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine Normandie, et préparation du colloque régional sur l'Eau des 7 et 8 novembre 2022

- ❖ Organisation du séminaire interne de rentrée de FNE Ile-de-France à Bourg-la-Reine (31 août)
- ❖ Participation aux Marches des terres (9 et 10 octobre)
- ❖ Rencontre des associations avec la Mission régionale de l'autorité environnementale Ile-de-France (26 octobre)

### **III. Les victoires du réseau**

- ✓ Annulation des projets immobiliers « 1000 arbres » et « Ville Multistrates » (75) (2 juillet 2021)
- ✓ Annulation du projet Vague de surf à Sevrans (93) (27 mai 2021)
- ✓ Abandon du projet de centre commercial Statio-Nord /Gare du Nord par l'association Retrouvons le Nord de la Gare du Nord (RNGN) (75) (9 septembre)
- ✓ Annulation du projet de franchissement urbain Pleyel (93) (23 juin 2021)
- ✓ Abandon du T4 extension de l'aéroport de Roissy (95) (11 février 2021)
- ✓ Annulation du PLU d'Est ensemble (93) (7 octobre 2021)
- ✓ Annulation de la DUP de la prolongation du tramway T10 dans les Hauts-de-Seine (20 juillet 2021) : lutte en cours pour une compensation sur le territoire
- ✓ Condamnation de l'État sur la mauvaise qualité de l'air dans les métropoles françaises par le Conseil d'Etat (FNE Ile-de-France co-requérant) (4 août 2021)

### **IV. Retour sur nos activités**

#### **1. Fédérer**

##### **❖ Faire circuler l'information**

La première mission de notre fédération est de garantir la meilleure circulation de l'information possible entre ses membres. Pour cela, nous disposons de plusieurs outils.

Le magazine *Liaison* a vu la parution de 3 numéros en 2021 : « Plaidoyer pour l'action juridique des associations » (192), « Regards croisés sur l'agriculture » (193), ainsi que le numéro spécial du Livre blanc.

La newsletter au réseau, après une période d'envois irréguliers, a été stabilisée à un rythme hebdomadaire. La mise à jour complète de notre fichier d'envoi a permis de fixer les statistiques d'ouverture à près de 40%. C'est presque 300 personnes, membres d'associations adhérentes, qui ouvrent nos newsletters chaque semaine pour recevoir nos informations, celles du réseau et celles de nos partenaires (événements, appels à projets, demandes de contribution...).

Le site internet, qui fait l'objet actuellement d'un gros travail de mise à jour et d'amélioration, a été régulièrement mis à jour avec des articles relatifs aux manifestations de nos adhérents, nos événements, etc. Son agenda est depuis l'automne 2021 mis à jour quotidiennement.

Enfin, nous entreprenons depuis la mi-2021 un chantier d'amélioration de nos réseaux sociaux afin de mieux valoriser les informations de nos associations adhérentes et les nôtres. Nous sommes désormais présents sur Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube et Instagram.

### ❖ **Former les associations**

En 2021, nous avons organisé sept sessions de formation :

1. « Empreinte environnementale du numérique : comment mettre en œuvre la sobriété numérique ? », avec Franck Pramotton (The Shifters), et Axel Hugon (Seven Aces) - (27 mai)
2. « Les impacts environnementaux des data centers », avec Cécile Diguët (Institut Paris Région), et plusieurs membres de la Mission régionale d'autorité environnementale, dont Philippe Schmit, son président – (22 juin)
3. Fresque du numérique pour les associations, animé par Franck Pramotton (8 juillet)
4. Cycle « Réconcilier nature et aménagement du territoire » : « Comment sortir du paradigme étalement urbain vs densification ? », avec Maxime Colin, Jacqueline Lorthiois, Harm Smit, Jean-Pierre Moulin (27 novembre)
5. « Les systèmes d'information géographiques », dans le cadre du projet « Cartovégétation », avec Virginie Codida et Sara Fatmi (6 novembre, 20 novembre et 11 décembre)

#### **Zoom sur : La sobriété numérique**

Plusieurs de nos événements et travaux ont été cette année consacrés à la sobriété numérique. La pollution et les émissions liées au numérique, mal connues, sont pourtant de plus en plus importante dans un contexte d'usage croissant du numérique. Nous avons donc proposé trois formations à nos associations sur le sujet. La première a porté sur les impacts environnementaux du numérique de manière générale : l'impact de la fabrication, de l'usage, du recyclage ou de la dégradation. La seconde a permis d'aborder la question des data centers et de leur développement rapide en Île-de-France, avec les interventions de Cécile Diguët, de l'Institut Paris Région, et de Philippe Schmit, de la MRAE. Enfin, une « Fresque du numérique », sur le modèle des « Fresques du climat », a permis d'entrer plus profondément dans les mécanismes de ces nombreux impacts environnementaux. Ce sont ainsi une cinquantaine de personnes issues d'une vingtaine d'associations locales qui ont été sensibilisées au sujet.

Enfin, ce travail a abouti sur la publication d'un guide des bonnes pratiques. Comportant 8 pages, il aborde toutes les étapes du cycle de vie et de l'usage de nos outils numériques et propose pour chacune des bons gestes à adopter.

### ❖ **Fournir un appui juridique aux associations**

Le pôle juridique de FNE Ile-de-France a été redynamisé en 2021 sous l'impulsion des co-présidents, avec notamment la relance du groupe de travail juridique, qui s'est conforté sous un nouveau format, avec un nombre croissant de membres actifs. Ce groupe de travail permet d'enrichir la culture juridique de ses membres et d'évoquer les nouveaux enjeux juridico-administratifs sur lesquels des réponses peuvent être apportées. Il s'agit d'un espace de formation et d'échange permettant de mieux orienter les actions juridiques de la fédération comme des associations du réseau.

Dans la continuité des missions remplies par la fédération les années précédentes, le pôle juridique a maintenu le rôle de conseil juridique des associations, prenant la forme de consultations du chargé de mission juridique pour des questions relevant du droit de l'environnement et du droit des associations. Le nombre de sollicitations du chargé de mission juridique demeure stable en 2021, avec un schéma de sollicitation qui reste inchangé : les présidents de fédérations départementales sont chargés de jouer un rôle de guichet des sollicitations juridiques, répondant à celles sur lesquelles ils sont en capacité de répondre, et transmettent dans le cas contraire les questions ou contacts au chargé de mission juridique de FNE Ile-de-France. De cette façon, le président de la fédération départementale peut contrôler le niveau de sollicitation du chargé de mission juridique, et être tenu informé des apports proposés, de manière à les ventiler dans le reste du réseau.

### **Des victoires marquantes obtenues en 2021 au sein de la fédération**

L'activité juridique de notre fédération s'est en particulier illustrée en 2021 par des annulations ou abandons de projets de grande importance, ayant un écho significatif auprès des milieux militants, des citoyens et des médias. Ces victoires

millitent en faveur de la stratégie juridique et contentieuse assumée par FNE Ile-de-France depuis 2018, marquée notamment par la pérennisation d'un poste de juriste spécialisé en droit de l'environnement, l'organisation d'un colloque en 2020 sur l'activité juridique des associations et la réalisation d'un recueil des contentieux environnementaux menés en Île-de-France par des associations (Marc Ambroise-Rendu, FNE Ile-de-France, 2020). Que le recul de projets ou plans impactant soit le fait des associations, dont les arguments sont validés par le juge, ou des maîtres d'ouvrages eux-mêmes, l'action contentieuse participe de l'instauration d'un rapport de force, qui manque généralement aux militants associatifs. Comme illustration, on peut citer en particulier :

- ✓ Annulation de la Déclaration d'utilité publique du Franchissement urbain Pleyel (CAA de Paris, 23 juin 2021)

La cour administrative d'appel de Paris a annulé l'arrêté du préfet de Seine-Saint-Denis déclarant d'utilité publique le franchissement urbain Pleyel (FUP).

- ✓ Annulation de deux immeubles au-dessus du périphérique parisien (TA Paris, 2 juillet 2021)

Par des jugements du 2 juillet 2021, le tribunal administratif de Paris a annulé les permis de construire des projets de construction "Mille Arbres" et "Ville Multistrates", situés de part et d'autre de l'avenue de la Porte des Ternes dans le 17ème arrondissement, par-dessus le périphérique. Saisi notamment par les associations France nature environnement Paris et Ile-de-France et les Amis de la Terre Paris, le tribunal a estimé que ces deux projets étaient de nature à porter atteinte à la salubrité publique et a annulé les permis de construire accordés par la maire de Paris.

- ✓ Abandon du projet de Vague de surf à Sevrans

Après l'introduction de recours par les associations contre la ZAC de Sevrans, destinée à accueillir le projet Vague de surf et de construction de logements commerces et bureaux, en partie sur des zones naturelles et agricoles dans l'une des villes les plus carencées en espaces verts (32 ha), la mairie a été contrainte d'organiser une consultation publique puis d'abandonner le projet.

- ✓ Abandon du projet de rénovation de la Gare du Nord porté par Ceetrus

Après l'opposition de FNE Paris, la constitution d'une association ad hoc "Retrouvons le nord de la gare du nord", l'introduction d'un recours, Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué chargé des transports, a pris acte des dérives majeures constatées sur le projet de transformation de la Gare du Nord et de l'impasse technico-financière à laquelle la SNCF est confrontée, et a proposé la résiliation de ce contrat.

- ✓ Abandon du projet de Terminal 4 de l'aéroport CDG par le gouvernement le 11 février 2021

Le projet de Terminal 4, extension de l'aéroport de Roissy de la taille d'Orly, a été abandonné en février 2021 après une forte mobilisation citoyenne. Néanmoins, ce n'est qu'une victoire d'étape. Un nouveau projet de Terminal 4 est déjà dans les cartons, et il reste une dizaine de projets d'extension d'aéroport en France : à Nice, Marseille, Rennes, Caen, Bordeaux.... Au total, ce serait 27 millions de passagers en plus.

- ✓ Annulation du projet de T10 (TA Cergy, 20 juillet 2021)

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé la déclaration d'utilité publique du tramway T10 entre Clamart et Châtenay-Malabry pour insuffisance de l'étude d'impact. La poursuite des travaux, déjà commencés, est interrompue.

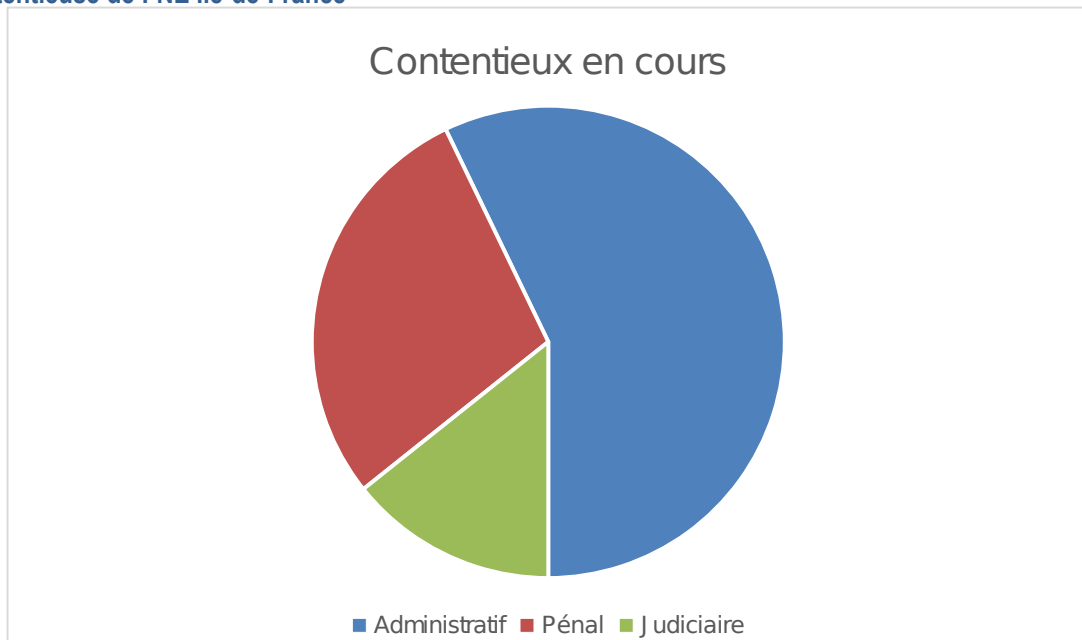
- ✓ Condamnation de l'État français à une première astreinte de 10 millions d'euros (CE, 4 août 2021)

Le Conseil d'État a rendu une décision au regard de sa saisine de 2017 par l'association Les Amis de la Terre et FNE IDF sur la question de la qualité de l'air. Il condamne l'État à payer une astreinte fixe de 10 millions d'euros. Poursuite des contentieux engagés contre l'urbanisation du triangle de Gonesse (CAA de Paris, 7 octobre 2021)

- ✓ Poursuite des contentieux engagés contre l'urbanisation du Triangle de Gonesse CAA de Paris, 7 octobre 2021

Malgré une suspension des travaux pour plusieurs illégalités par le TA de Montreuil à la demande de FNE Île-de-France, le CPTG et 8 autres associations, et malgré des conclusions du rapporteur public favorables à une décision identique, la CAA de Paris a rejeté les recours des associations. En effet, lors de l'audience du 9 septembre 2021, la rapporteure publique avait recommandé la suspension des travaux de la ligne pour une période de huit à dix mois.

## Activité contentieuse de FNE Ile-de-France



### Affaires en cours (7)

#### Devant le juge administratif

Recours SCoT Roissy Pays de France (Instruction en cours devant le TA de Cergy-Pontoise / Recours introduit le 08/05/2020 / Mémoire en réponse déposé le 18/03/2021).

Recours Autorisation environnementale ligne 17 nord (admission du pourvoi devant le CE en avril 2022).

Recours PC Gare du Triangle de Gonesse .

Recours Arrêté de création de la Zone Agricole protégée (ZAP) du Carré agricole de Gonesse/Roissy (instruction close devant le TA de Cergy-Pontoise, en attente de date d'audience).

#### Devant le juge pénal

Plainte Lafarge Bercy Seine.

Plainte Total PLIF.

#### Devant le juge civil

Assignation de la société PCAS (fabricant de produits chimiques).

### Décisions obtenues (5)

- Rejet du recours contre le PLU de Gonesse (Décision 8/10/2021 : rejet de la saisine par le Conseil d'Etat).
- Rejet du recours contre l'Autorisation environnementale de la ligne 17 Nord. (Décision du 07/10/21 : rejet de la saisine par la CAA de Paris).
- Annulation du PC du projet de construction "Mille Arbres" (Décision du 2/07/2021 : annulation du PC par le TA de Paris).
- Annulation du PC du projet de construction « Ville Multistrates » (Décision du 2/07/2021 : annulation du PC par le TA de Paris).
- Condamnation de l'État français à une première astreinte de 10 millions d'euros (Décision du 04/08/2021 : condamnation de l'État à une astreinte par le Conseil d'État).

### Recours introduits en 2021 (5)

- Recours contre l'Autorisation environnementale de l'opération « site pilote de la Bassée » (recours enregistré par le TA de Melun le 08/03/2021) (En cours d'instruction).

- Recours contre la Déclaration d'utilité publique de l'opération « site pilote de la Bassée » (recours enregistré par le TA de Melun le 10/05/2021) (En cours d'instruction).
- Recours Bruit Aéroports (Recours devant le CE introduit le 12 juillet 2021) (Recours admis par le Conseil d'Etat, décision du 05/04/2022).
  - ◌ Le 12 juillet 2021, 18 associations et collectifs avaient saisi le Président de la République et le Premier Ministre d'une demande d'application du règlement UE 598/2014, qui fixe les règles et procédures concernant la réduction du bruit des grands aéroports. Dans son arrêt rendu le 5 avril 2022, le Conseil d'Etat enjoint au Premier Ministre de prendre les dispositions réglementaires nécessaires en vue de la désignation d'une autorité bénéficiant des garanties d'indépendance requises par les dispositions de l'article 3 du règlement (UE) n° 598/2014, dans un délai de six mois à compter de la notification de la décision.
- Recours en annulation contre les deux arrêtés de création (2016) et de DUP (2018) en vertu de l'abandon d'EuropaCity et des nouvelles orientations annoncées par le Premier Ministre en 2021 (25/10/21) (En cours d'instruction).
- Plainte auprès du PNF pour délit d'octroi d'avantage injustifié au sens de l'article 432-14 du Code pénal (Affaire « Tour Triangle ») (Enquête ouverte pour soupçon de délit de favoritisme).

### **Consultations victorieuses notables**

Rejet du recours indemnitaire (1 million d'euros demandés) intenté contre une bénévole associative (Nathalie Launey) par le Tribunal judiciaire de Nanterre, abandon du parking dans le projet du Moulin de Senlis, abandon du projet Vague de surf de Sevran, abandon du projet de Terminal 4, annulation partielle du PLUi Est-Ensemble, suspension des travaux de construction d'un stade de foot à Chambly.

### **Recours gracieux victorieux (1)**

Recours gracieux Mairie de La Ferté-Alais (pollution lumineuse).

### **Audiences en 2021 (3)**

- Audience du 6 décembre 2021 devant le TA de Versailles (affaire du Moulin de Senlis) (91).
- Audience 8 mars 2022 devant le TA de Cergy (PC Gare du Triangle de Gonesse) (95).
- Audience du 7 mai 2021 devant le TA de Paris (PC du projet « Mille-Arbres » et PC du projet « Ville Multistrates »).

### **❖ Participer à des projets communs et à des partenariats**

FNE Ile-de-France coordonne plusieurs projets rassemblant ses fédérations départementales et d'autres associations membres de son réseau. Notre fédération a par ailleurs à cœur de s'inscrire dans un réseau de partenariats associatifs excédant son réseau d'adhérents, afin de contribuer aux réflexions sur la transition écologique et d'en faire bénéficier ses adhérents.

#### **✓ Sentinelles de la Nature**

FNE Ile-de-France anime au niveau régional le site et l'application « Sentinelles de la nature », permettant aux citoyens de signaler les dégradations environnementales dont ils sont témoins, mais aussi les initiatives favorables à l'environnement sur le territoire. Notre juriste Maxime Colin, aidé à la fin de l'année par un service civique, Laurine Plantec, traite l'ensemble des signalements réalisés. Ces signalements, au nombre d'un par jour en moyenne, sont donc redirigés vers les services compétents de l'État et des collectivités locales.

Concernant les dégradations, la grande majorité sont des dépôts de déchets illégaux. Malgré les signalements faits aux mairies, nous avons peu de retours sur l'action (ou inaction) des communes. Nous faisons également face à un manque de retours de la part des services de l'État lorsque qu'ils sont avertis de certaines pollutions, à l'exception de l'ONF plutôt réactive. Nos efforts concernant la lutte contre la pollution lumineuse signalée par des sentinelles, ont de leur côté été couronnés de succès. L'envoi de courriers individuels aux commerçants a été efficace. Désormais plusieurs d'entre eux éteignent leur vitrine et enseignent la nuit. Sur ce point, l'année 2022 sera mise à profit pour améliorer les liens avec les pouvoirs publics pour que les signalements des citoyens soient davantage suivis d'effets.

Si les signalements d'initiatives se font plus rares, nous avons tout de même construit un partenariat avec l'OFB afin de signaler les nouvelles Aires Terrestres Éducatives mises en place sur le territoire francilien. Un travail a également été réalisé avec l'ARB sur le sujet des crapauds et crapaudromes.

### ✓ **Cartovégétation**

Notre structure régionale coordonne le projet Cartovégétation, avec les fédérations départementales, et en particulier Environnement 92 qui est à l'origine du projet. Ce projet s'inscrit dans un contexte de dérèglements climatiques et de perte de biodiversité ordinaire en ville, où les arbres, les arbustes, les plantes, représentent un élément de résilience pour les citoyens. Cette végétation permet de compenser les effets "îlots de chaleur", et les espaces en pleine terre participent au cycle de l'eau. Or, les espaces de nature en Île-de-France sont de plus en plus menacés par l'urbanisation. Ainsi la constitution de trames vertes notamment en zone dense devient un défi pour enrayer le déclin de la biodiversité ordinaire. Or, pour protéger la végétation et la développer, encore faut-il connaître sa présence. Les outils de cartographie aujourd'hui utilisés (les données Corine Land Cover et le Mode d'occupation des sols) sont inadaptés pour produire des données cartographiques complètes sur la végétation. Ces outils ne considèrent en effet que la dominante des parcelles : une parcelle majoritairement urbanisée sera comptée comme totalement urbanisée.

FNE Ile-de-France développe ainsi, avec ses fédérations départementales, le projet Cartovégétation. Celui-ci vise à :

- Établir une cartographie de la végétation à haute résolution, permettant de cartographier chaque arbre, chaque buisson, grâce à l'exploitation des données aériennes de l'IGN-F,
- Repérer les zones à enjeux pour le déplacement d'espèces animales locales ou de celles que l'on voudrait introduire, dans des corridors écologiques à mettre en place à l'échelle locale,
- Proposer des terrains à renaturer pour les différentes trames vertes dans des zones à enjeux sélectionnées au sein du périmètre considéré de la région Île-de-France.

### ✓ **Reconnect**

La crise sanitaire qui dure a montré le besoin criant de nature chez les Franciliens et les Franciliennes. Déplacements massifs en province lors du premier confinement, parcs pris d'assaut dès la réouverture... Les Franciliens vivent déconnectés de la nature et se sentent désarmés pour agir afin d'enrayer le déclin de la biodiversité.

Dans le même temps, les structures proposant des découvertes de la nature et la sensibilisation du grand public (activités rassemblées sous le nom « éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) »), acteurs essentiels pour donner les moyens d'agir, ont largement souffert de la crise : le nombre d'animations a été réduit à zéro pendant près d'un an, et celui-ci est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant crise.

Dès lors, reconnecter les citoyens à la biodiversité après la crise sanitaire, c'est aussi leur redonner les moyens de s'informer, de découvrir et de se former afin que la protection de la nature soit, enfin, l'affaire de tous en Île-de-France. Le projet RECONNECT vise ainsi à multiplier les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, en mobilisant plus de 15 associations œuvrant sur toute l'Île-de-France .

Le projet vise à accompagner les Franciliens pour se reconnecter à la nature locale :

- Sensibiliser à la nature plus de 10 000 franciliens en 12 mois, à travers des ateliers, des visites, et la science participative,
- Former plus de 450 citoyens comme ambassadeurs afin qu'ils soient capables d'agir sur la durée en complément des acteurs associatifs et institutionnels.

L'année 2021 a vu la concrétisation de ce projet, conçu courant 2020, grâce à l'arrivée d'une subvention de l'Office français de la biodiversité. Le site internet a été publié à l'hiver 2021, grâce au travail de notre bénévole Michel Bonnefoy et d'un étudiant en stage, Alexandre Viu. Des premières sorties nature ont été réalisées ayant pour thème :

- La plantation d'arbres : les 14 et 20 novembre, les 2, 5, 9, 12, 16, et 19 décembre à Bagneux, Malakoff, Châtillon,
- L'arrachage de lauriers du Caucase : les 07, 11, 18, 21, 25 novembre et 02, 05, 09, 16, 19 décembre à Chaville et également les 07, 13, 21, 27 novembre et 05, 11, 19 décembre au Chesnay avec Chaville Environnement,

- Les travaux sur le barrage à feuilles amont : le 20 novembre à Meudon avec Vivent les Etangs
- L'Indice de la Biodiversité Potentielle : les 12 septembre, 10 octobre et le 14 novembre à la Forêt de Fausse-reposes, avec les Pousses de Versailles,
- La biodiversité en Forêt - Découvrir les indices IBP : le 14 novembre à la Forêt de Fausse-reposes, avec J'agis pour la nature (PdV).

#### ✓ **Participation au Pacte du pouvoir de vivre**

FNE est signataire du Pacte pour le pouvoir de vivre, avec 64 organisations, associations, fondations, mutuelles et syndicats. Une coordination a été mise en place pour l'Île-de-France et FNE Ile-de-France en est membre. Nous avons notamment participé à la série d'entretiens vidéos avec les candidat.e.s têtes de liste aux élections régionales de juin 2021 pour porter les questions relatives à l'environnement. Nous participons par ailleurs au groupe de coordination inter-organismes pour promouvoir nos thématiques en articulation avec les questions économiques et sociales. Enfin, nous avons participé à la campagne de communication organisée par le PPV à l'occasion des vœux aux Français du nouvel an.

#### ✓ **Partenariat EDD dans le cadre de l'ERC EDD**

En tant que membre de l'ERC, nous participons à des réunions fréquentes visant à partager les bonnes pratiques relatives à l'EEDD. En particulier, l'ERC a organisé le webinaire « Réussir ses partenariats entre entreprises et structures de l'EEDD », le 30 novembre de 9h30 à 12h. Ce webinaire a trouvé une concrétisation par la publication d'un livret pédagogique. Nous avons contribué à ce livret avec le témoignage de Michel Bonnefoy, ayant rejoint l'association pendant 22 mois, entre 2017 et 2019. Salarié de BNP Paribas, il a été chargé de concevoir le site internet de FNE Ile-de-France, puis d'assurer le support informatique de celui-ci après sa mise à disposition.

Verbatim de Michel Bonnefoy dans le livret de l'ERC EEDD :

*"Je voulais mettre mes compétences au service de l'environnement, FNE Île-de-France m'a proposé la refonte de son site internet. Cette expérience m'a permis de renouer avec l'aspect technique de mon métier et d'acquérir de nouveaux savoirs. J'y ai découvert le fonctionnement et l'importance d'une association comme FNE pour éclairer et répondre aux enjeux du monde complexe qu'est la protection de l'environnement. Aujourd'hui, je suis adhérent à Val-de-Marne Environnement (fédération départementale adhérente de FNE Île-de-France), je continue de m'occuper de plusieurs sites du réseau à titre bénévole. Ce mécénat de compétences a également contribué à changer mon regard sur les enjeux environnementaux. À l'origine plutôt éco-anxieux, prendre ma part m'a apporté un apaisement certain."*

#### ✓ **Instauration de relations durables avec la MRAE Ile-de-France**

L'année 2021 a été l'occasion de renforcer les liens entre nos structures, nos associations locales, et la Mission régionale d'autorité environnementale d'Ile-de-France (MRAE). Nous avons ainsi organisé une rencontre, le 26 octobre 2021, entre nos associations locales et le président de la MRAE. Cette rencontre, ayant eu lieu dans nos locaux, a rencontré un franc succès : une trentaine de personnes ont représenté 16 associations : FNE Paris, FNE 78, Val d'Oise Environnement, Bien vivre à Vernouillet, Essonne Nature Environnement, SAVAREN, JADE, FNE Seine-et-Marne, LPO Ile-de-France, ASA PNE, Comité J. Vilar (Argenteuil), Sud Environnement, APPEL+, Naturellement Nanterre, Romainville Sud, COLOS, UASPS. Cette rencontre a été l'occasion de revenir sur les missions de la MRAE, mais aussi de répondre aux questions des associations et de mettre en lumière comment celles-ci peuvent se saisir des avis de la MRAE.

Nous avons par ailleurs fait la demande de recevoir tous les avis et décisions publiés par la MRAE. Certaines de ces décisions, qui concernent des projets ou plans nous apparaissant comme problématiques, sont envoyées chaque mois aux fédérations départementales, mais aussi par le biais de notre lettre au réseau à toutes les associations membres.

#### ✓ **Partenariat de projet avec l'OFB Ile-de-France**

L'année 2021 a enfin été l'occasion de débiter des échanges constructifs avec la toute nouvelle direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Nous nous rencontrons désormais tous les 6 mois, sur un ordre du jour préalablement défini. Les deux rencontres de 2021 ont permis d'aborder les projets Sentinelles de la nature et



Reconnect, mais aussi le projet d'Aires éducatives porté par l'OFB, et leur projet « Végétal Local ». Ces liens nouveaux auront vocation à fructifier encore davantage en 2022.

## 2. Protéger les sites en danger et lutter contre les projets néfastes à l'environnement

L'année 2021 a commencé par notre opposition, conjointement avec FNE Seine-et-Marne, à un second projet menaçant la zone humide de La Bassée (77). Pour rappel, cet espace naturel de 24 000 hectares a été la cible en 2020 d'une enquête publique visant à construire à l'horizon 2030 un casier-pilote (réservoir d'eau pour écrêter les crues) ouvrant la voie, en cas de réussite des travaux, à 9 autres lacs réservoirs artificiels.

Conjointement à la mise en place de ce projet de déformation du paysage et d'atteinte à un écosystème fragile, une enquête publique s'est ouverte le 18 janvier 2021 au sujet du projet de Voies Navigables de France. Celle-ci proposait la construction d'un canal à grand gabarit reliant La Grande Bosse à Nogent-sur-Seine, afin de favoriser le transport par voie fluviale en augmentant le tonnage des péniches à 2 500 tonnes. Inutile et coûteux pour la société et l'environnement, ce projet a été tout de même accepté en avril de la même année, et ce malgré notre avis défavorable ainsi que celui de FNE Seine-et-Marne pourtant nourris des travaux d'experts (Autorité environnementale, CSRPN et SGPI) et apportant des solutions alternatives.

FNE Ile-de-France a appuyé de nombreuses mobilisations contre des projets d'urbanisation menaçant des terres naturelles, agricoles et forestières. En matière de terres agricoles, elle a particulièrement appuyé la lutte contre l'urbanisation du Triangle de Gonesse (95), portée par Val d'Oise Environnement (VOE) et le Collectif Pour le Triangle de Gonesse (CPTG). Nous avons ainsi été un relai de communication et de communiqués de presse, avons participé à de nombreuses manifestations et pris la parole pour dénoncer cette urbanisation des dernières terres agricoles proches de Paris. Nous avons rencontré plusieurs cabinets ministériels pour porter ce message, les 3 et 30 mars 2021.

Notre soutien à des luttes locales contre la bétonisation a concerné également la zone du Val Bréon (77) en soutien du collectif Stop Val Béton, de Grignon (78) en soutien aux étudiants mobilisés, des Jardins d'Aubervilliers (93) en soutien du Collectif pour les Jardins d'Aubervilliers, de Taverny (95) avec Changeons d'Ère à Taverny, et de Thoiry (78) avec Sauvons les Yvelines. Toutes ces luttes étaient représentées lors des Marche des Terres, les 9 et 10 octobre 2021, nous étions présents dans les cortèges ainsi que le 10 sur la place de l'Hôtel de Ville. Ces marches ont par ailleurs trouvé un aboutissement avec la création d'une « Coordination Île-de-France », qui se réunit tous les mois pour échanger sur les luttes en cours et les actions communes possibles, à laquelle nous participons. Nous avons enfin soutenu la mobilisation contre l'urbanisation des espaces de nature restant à l'Île Seguin (92), et la destruction de la Butte rouge à Chatenay-Malabry (92).

Côté urbain, nous avons soutenu FNE Paris dans ses combats contre la Tour Triangle, le projet jouxtant la Gare d'Austerlitz, avec le Collectif Austerlitz, et le projet de centre commercial à Gare du Nord avec le collectif Retrouvons le Nord à Gare du Nord.

Enfin, côté nuisances et pollutions, nous avons appuyé la mobilisation des activistes contre le Terminal 4 de Roissy avec des relais de communication et notre présence au moment du procès des activistes entrés sur le Tarmac fin 2020 (24 juin et 7 octobre). Nous avons mené des actions contre les pollutions de la Seine par Lafarge et les ciments Calcia, et appuyé Environnement 93 dans sa mobilisation, à la fin de l'année, au sujet des travaux de la Gare du Grand Paris à Bondy (93) menaçant de pollution une crèche.

Le bruit, ou plutôt la pollution sonore, est enfin aujourd'hui officiellement reconnue en France comme étant une cause majeure de morbidité, presque à l'égal de la pollution locale de l'air qui est reconnue, elle, depuis longtemps. Les bruits de voisinage (activités festives en ville, chantiers, sports mécaniques...) et les bruits des transports routiers, ferroviaires et aérien sont tous très impactants. En 2021 les actions de notre fédération ont principalement concerné les nuisances du transport aérien : participation active aux instances officielles de concertation de Roissy, Orly, Le Bourget, Toussus-le-Noble et Issy-les-Moulineaux. Mais aussi les nuisances du transport ferré : suites du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures ferroviaires de mars 2019 et application effective des avancées prévues par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de décembre 2019.

### 3. Contribuer au dialogue environnemental

FNE Ile-de-France participe activement au dialogue environnemental de la région Île-de-France. Notre association est représentée dans plus de 300 commissions aux niveaux régional et départemental. et donne des avis dans de nombreuses enquêtes publiques et consultations.

#### ❖ **Avec le Conseil régional :**

- ✓ Échange des associations avec Valérie Péresse en février
- ✓ Rencontre des Vices-Présidents avant et après les élections
- ✓ Participation au GREC Francilien /révision du SDRIF-E (1er avril)
- ✓ Participation à une réunion de consultation sur le PRACC (1er décembre)
- ✓ Échange avec l'Institut Paris Région sur les priorités du futur SDRIF-E (7 avril)

#### ❖ **Avec la DRIEAT :**

- ✓ Participation à la réunion annuelle d'échanges avec les associations en février
- ✓ Partenariat pro-bono : montée du sujet de la pollution lumineuse en interne (verbatim de Carine Lebon et publication de leur guide)
- ✓ Participation à l'ERC EEDD, notamment au guide pour les entreprises, avec la mise en valeur du mécénat de compétence de Michel Bonnefoy

#### ❖ **Au CESER :**

Luc Blanchard est membre de deux commissions : Aménagement du territoire et Cadre de vie, habitat, politique de la ville. Dans le cadre de cette dernière commission il a été rapporteur d'un avis intitulé « Comment concilier l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) avec les objectifs de production de logements du SDRIF ? Les problématiques » voté le 12 juillet 2021. Un nouveau rapport portant sur les préconisations est en préparation. Par ailleurs, il est membre du bureau du CESER.

Christine Nedelec est membre de deux commissions : développement économique et environnement et transition énergétique.

Marie-José Jaouen est membre de plusieurs commissions au CESER : commission affaires européennes et affaires internationales (CAEI), Commission agriculture, espaces naturels et ruralité (CAREN), Commission transport et mobilité (CTM), Commission aménagement du territoire (CAT). Elle a défendu des positions sur l'utilisation des fonds européens pour des actions dans le domaine agricole, parcs régionaux, transition écologiques, aide aux associations (simplification des procédures de contrôle et délais de versements) ; préservation des terres agricoles et des espaces naturels, défense d'une agriculture plus durable, soutien aux actions d'éducation pour l'environnement ; réflexion sur les modes de transport alternatif ; soutien des actions en faveur de la transition énergétique.

#### ❖ **Remises d'avis et de contributions**

- ✓ Contribution à la révision du SDAGE (avis 13 juillet)

Dans un avis publié le 13 juillet, FNE Ile-de-France s'est prononcée en faveur du nouveau SDAGE, même si l'association pointe de nombreux manques : objectifs non atteints des SDAGE précédents, nouveaux objectifs peu ambitieux, et qu'elle note une source de financement provenant majoritairement du contribuable alors que ce sont les secteurs de l'industrie et de l'agriculture les principaux pollueurs des eaux.

- ✓ Contribution à la SNB3 (stratégie nationale pour la biodiversité)
- ✓ Contribution à la consultation de l'Institut Paris Région sur la révision du SDRIF
- ✓ Avis pour l'enquête publique sur La Bassée (77)
- ✓ Publication de notre Livre blanc « Pour une région résiliente – Nos propositions pour l'Île-de-France »

#### ❖ **Représentation de FNE Ile-de-France dans diverses instances :**

Conseil national du bruit, Commissions régionale et départementales de l'ARS, Commission régionale des aides de l'ADEME, ORDIF, AIRPARIF, BRUITPARIF, INERIS, Port de Paris, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Commissions départementales de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, Commissions de suivis des sites à risques, Commissions départementales de la nature, des paysages et des sites (formations nature, formations sites et paysages, formations publicité, formations faune sauvage captive, formations carrières), Commission consultatives de l'environnement (aérodomes), Commissions départementales de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, Commissions départementales de l'aménagement commercial, Commission régionale de la forêt et du bois, Commissions de suivi des SAGE, Commissions locales de l'eau, Commissions consultatives des services publics locaux, Commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage...

Par ailleurs les fédérations départementales siègent dans différentes instances départementales générales ou thématiques : CODEV départementaux, commissions départementales risques industriels etc.

## 4. Sensibiliser le grand public et le monde privé

### ❖ **Le grand public**

- Cette année, nous nous sommes particulièrement mobilisés à l'occasion des élections régionales et départementales : analyse et classement des programmes, remontée de priorités locales et départementales, contribution des groupes de travail sur les thématiques des compétences régionales, publication de notre Livre blanc « Pour une région résiliente », et organisation d'un débat avec les têtes de liste le 10 juin.
- Participation au rassemblement pour la COP 26 (8 Novembre 2021).
- Nous avons participé à différentes manifestations grand public, dont le nombre a été malheureusement réduit par la pandémie : la fête de la nature avec un webinaire sur les animaux « mal-aimés » avec PikPik Environnement le 19 mai, la fête des mares avec une visite de mare en la présence de Christian Weiss le 29 mai, la Marche pour le climat, le Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille du 3 au 7 septembre, les Marches pour la défense des terres agricoles les 9-10 octobre, et au rassemblement pour la COP 26 (8 Novembre 2021).
- Le projet Reconnect mentionné plus haut s'inscrit également dans cette démarche.
- Notre présence a été accrue sur les réseaux sociaux à destination du grand public, avec l'ouverture d'un compte Instagram. Par ailleurs nous avons entamé un travail de refonte de nos stratégies de communication, grâce à l'arrivée d'une alternante en communication, Marine Magniez, et à une étude offerte par la Junior Consulting Sciences Po : Diagnostic de nos outils de communication.

## **Zoom sur : la lutte contre la pollution lumineuse**

- Organisation du Webinaire « pour une Trame Noire francilienne »

Le 16 juin 2021, FNE Ile-de-France a organisé un webinaire sur le thème de la trame noire, de sa nécessité et de sa déclinaison territoriale en Ile-de-France. Ce webinaire a pris la forme d'une table ronde afin de donner quelques réponses à ces questions et de distiller de bonnes pratiques à cet égard. L'objectif de cet événement est d'informer les décideurs et les acteurs territoriaux et de susciter des volontés d'agir en faveur de la trame noire. L'événement, qui a été particulièrement suivi (plus de 80 participants sur une centaine d'inscrits), a permis de mobiliser les partenaires concernés (OFB, Fédération des PNR, ARB, communes et intercommunalités etc.) pour travailler en synergie. FNE Ile-de-France a par la suite été invitée s'exprimer au cours d'une rencontre technique intitulée « Trame noire et biodiversité » organisée en novembre 2021 par l'ARB ÎdF.

- Sensibilisation des élus pour une réduction de la pollution lumineuse autour de la RD 910

Afin de dégager des bonnes pratiques et une méthodologie pour dialoguer efficacement avec les élus et les convaincre d'agir pour limiter la pollution lumineuse, FNE Ile-de-France a débuté une expérimentation locale. Nous avons choisi le territoire emblématique de la RD 910 (fort trafic routier et voie royale Paris-Versailles), entre les Hauts-de-Seine et les Yvelines, comme laboratoire d'une tentative d'instauration d'un dialogue entre associations et élus et de synergie entre ces derniers sur la trame noire. Cette route départementale traverse 3 communes et est soumise à de nombreuses sources susceptibles d'engendrer de la pollution lumineuse : éclairage public, vitrines, enseignes, illumination d'infrastructures etc.

- Pour travailler sur ce territoire, nous avons créé un petit groupe ad-hoc, composé du co-président, des salariés et de la volontaire en service civique de FNE Ile-de-France, du volontaire en mécénat de compétences de la DRIEAT ainsi que de membres d'Environnement 92 et de Val-de-Seine-Vert. Plusieurs rencontres ont été organisées en 2021, notamment avec des équipes des mairies de Sèvres et de Chaville (92), marquées par un fort intérêt des élus concernés pour la démarche proposée par le groupe de travail. L'objectif, qui mènera à une poursuite du projet en 2022, demeure d'obtenir des engagements clairs et chiffrés des équipes communales et intercommunales visées en faveur de la diminution des nuisances lumineuses. L'objectif est également de sensibiliser, et d'accompagner le cas échéant, les élus à s'engager dans la mise en œuvre d'une « trame noire »

- Sortie « Chasse à la pollution lumineuse »

Sortie nocturne de 1 à 3h du matin le 23 juillet 2021 à Paris et dans le 93 qui a permis la constatation de 132 commerces, bureaux, collectivités ou chantiers qui ne respectent pas la réglementation relative à la lutte contre les nuisances lumineuses. Une opération de sensibilisation de ces acteurs économiques a été ensuite opérée au moyen de courriers postaux individualisés.

- Partenariat avec la DRIEAT sur le thème « lutte contre la pollution lumineuse »

FNE Ile-de-France et la DRIEAT ont travaillé en 2021 à la mise en place d'une mission « probono » (comme en 2019 et 2020) sur le thème de la lutte contre la pollution lumineuse. Deux agents de la DRIEAT ont ainsi consacré une partie de leur temps de travail à l'appui du projet mis en œuvre par l'association pour nouer un dialogue efficace avec des élus pour limiter la pollution lumineuse. La première phase de cette mission probono a été réalisée par une juriste de la DRIEAT, qui a réalisé des fiches juridiques sur les compétences en matière d'éclairage public, la possibilité de limiter les installations polluantes au sein des règlements locaux de publicité, le droit des enseignes et publicités lumineuses ou l'instauration de critères écologiques dans les marchés publics relatifs à l'éclairage public. La seconde partie de la mission a été prise en charge par un autre agent de la DRIEAT, qui a participé à la réflexion sur les relations publiques nécessaires au dialogue souhaité avec les élus concernés ainsi qu'à la mise en œuvre concrète de cette tentative de dialogue. Si le projet de FNE Ile-de-France ne s'est pas achevé avec l'année 2021, des avancées très importantes ont été rendues possibles grâce au partenariat avec la DRIEAT.

### Zoom sur : les colloques eau

Entre 2019 et 2021, dans le cadre de la convention établie entre FNE Ile-de-France et l'AESN, il a été proposé d'organiser pour chaque département deux réunions autour de la thématique de l'eau ; il a été à charge de chaque fédération départementale de définir les thèmes prioritaires et de faire le choix des intervenants. Chaque fois qu'il a été possible, la mise en place d'ateliers de travail a été réalisée.

En raison de la crise sanitaire entre mars 2020 et mars 2022, seules 10 réunions sur les 16 prévues ont pu être organisées dont une partie d'entre elles en visioconférence. Les deux dernières avaient été programmées pour janvier et février 2022 mais, devant la gravité de la crise sanitaire, elles ont été annulées.

Les débats organisés avec les associations, les professionnels du secteur de l'eau, les élus et les citoyens ont révélé une véritable volonté d'agir de concert. L'eau a notamment suscité des discussions autour de la biodiversité (renaturation, trame verte et bleue...), de son usage (agriculture...), de son traitement (assainissement...), de sa pollution (industrielle...) et de ses aléas (inondation...). Par son aspect transversal et régional, la gestion de la ressource en eau appelle donc un travail collectif de toutes les parties prenantes. Sans concertations, les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagements et de la Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie 2022-2027 risquent de ne pas être pleinement atteints, à l'instar du précédent schéma directeur.

FNE Île-de-France a produit, après de nombreux échanges avec les autres fédérations régionales et départementales, un plaidoyer pour déplorer le manque de financements public en direction des ONG tête de réseau. En 2021 les subventions de la région, de la ville de Paris, du FDVA et de la DRIEAT correspondent à peine à la moitié de nos besoins en fonctionnement. Cela nous a conduits à répondre à des appels à projets (Région et OFB) et à développer les partenariats avec des entreprises. Ce plaidoyer aboutira en 2022 à une tribune et à un plaidoyer commun porté avec FNE national.

### ❖ **Nos partenariats avec les entreprises**

ont connu un regain cette année, grâce à l'activité des co-présidents.

Des partenariats ont été noués ou renouvelés avec :

- EDF : Préparation d'un webinaire (11 avril 2022) sur les énergies renouvelables.
- RTE / ENEDIS : Préparation d'un colloque (21 mars 2022) sur les scénariis énergétique à l'horizon 2050.
- GRDF : Préparation d'une action de sensibilisation à la collecte des biodéchets sur un marché du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris en association avec PikPik Environnement.
- ECT : Étude de plusieurs dossiers dans le Val-d'Oise et en Essonne et visites de sites.
- GRT gaz : Visite d'un méthaniseur, présentation de Sentinelles de la nature au comité de coordination territorial ainsi qu'aux salariés dans le cadre de la semaine du DD.
- SNCF réseau : Étude de plusieurs dossiers dans l'Essonne et dans les Hauts-de-Seine. Interpellation sur les questions de bruit et de vibrations. Étude des aménagement possibles sur les talus ferroviaire afin de créer un couloir de biodiversité entre l'usine L'Oréal d'Aulnay-sous-Bois et le canal de l'Ourcq.
- VIAE : Accompagnement du promoteur dans son projet de construire un quartier de ville à Louveciennes dans les Yvelines.
- H2 bâtiment : Mécénat, versement de 1% du montant HT de leurs contrats.

Des discussions sont en cours avec :

- UNEV : Mise en place d'une convention avec Terresaine, nouvelle structure du groupe Colas en charge de l'économie circulaire.
- L'Oréal : Projet de renforcement de la biodiversité sur le site d'Aulnay-sous-Bois.
- Nestlé : Projet d'action sur le gaspillage alimentaire.
- Cooltra : Projet de campagne de promotion des mobilités partagés (Scooters électriques).
- Fondation Lemarchand : candidature pour le financement du projet Reconnect.
- ESE : Promotion de FNE Île-de-France dans le cadre d'un cross caritatif en mai ou juin 2022.
- Entrepreneurs pour la planète : Rejoindre une communauté d'entreprises engagées.
- AirParif : Promotion de la BD L'air en bulles.
- Engagevent : Promotion de notre fédération par l'agence événementiel.

Des partenariats ponctuels ont également été noués, dans le cadre de nos actions sur l'eau, avec AESN, MAIF, Véolia, Suez, SIAAP, MGP, SEDIF, SNCF réseau, Ville de Paris.

Enfin, nous avons bénéficié d'une mission de conseil en « pro bono » grâce à un partenariat avec la Junior Consulting Sciences Po. Cette dernière a évalué nos moyens de communication et a formulé des recommandations.

## **IV. Notre fonctionnement**

### **❖ Le Conseil d'administration et le bureau**

En 2021 se sont déroulées 13 réunions du Bureau, 5 réunions du conseil d'administration, et 5 réunions du bureau élargi avec les présidents des fédérations départementales.

Une partie du bureau de FNE Ile-de-France et la directrice ont commencé en 2021 un tour des fédérations départementales et participé à leurs AG.

L'AG annuelle de FNE Ile-de-France a été organisée le 10 avril en visio-conférence et l'AGE pour la réforme des statuts, en présentiel, le 11 décembre.

Jane Buisson a été confirmée comme secrétaire générale en Conseil d'administration de septembre.

Un séminaire interne du Conseil d'administration a eu lieu le 31 août à Bourg-La-Reine.

### **❖ L'équipe salariée**

La coordinatrice Camille Duffour est partie en janvier 2021 et a été remplacée par Margot Holvoet en février.

Nous avons par ailleurs accueilli plusieurs stagiaires :

- Xavier Dworniczek, de janvier à juin, pour appuyer les groupes de travail eau et biodiversité,
- Manon Peixoto, de mars à juillet, pour la communication,
- Gabin Doumelle, Alexandre Viu puis Noé Gauchard en stages courts autour du plaidoyer.

En septembre, nous avons accueilli deux alternants pour un an :

- Lucas Rabouille en alternance comptabilité à partir de septembre,
- Marine Magniez à partir de décembre 2021 pour la communication.



En décembre 2021, nous avons accueilli Laurine Plantec pour un service civique « Sentinelles de la nature » pour 7 mois  
Et enfin, nous avons accueilli deux agents de la DRIEAT en probono, 2 jours par mois pendant 6 mois chacun pour travailler sur la pollution lumineuse

### ❖ **Les groupes de travail**

Les groupes de travail ont connu en 2021 un reflux, du fait de la poursuite de la pandémie et de la difficulté d'organiser des réunions en présentiel. Néanmoins, les échanges restent vifs dans plusieurs groupes :

- Le GT biodiversité, avec le projet Cartovégétation,
- Le GT Jeux Olympiques 2024, avec de nombreuses rencontres des acteurs des JO,
- Le GT eau, avec l'organisation des colloques départementaux et régional,
- Le GT énergie, avec des réunions avec les grands énergéticiens, notamment sur le sujet de la méthanisation,
- Le GT nuisances aériennes, autour des projets de PPBE notamment (voir plus haut),
- Le GT juridique a été relancé et ses réunions sont désormais régulières.

Deux réunions de coordination ont été organisées, pour partager l'information entre les différents groupes.

### ❖ **Relations avec FNE National**

FNE Ile-de-France a soutenu la candidature au CA de FNE National de Muriel Martin-Dupray, co-présidente et de Jérôme Partos.

Les coprésidents de FNE IDF ont participé aux conférences des présidents organisées par FNE.

La coordinatrice a participé à deux séminaires des directeurs (juin et octobre).

Les échanges avec les GT nationaux ont été multiples notamment avec les groupes juridique et énergie.

FNE Ile-de-France a participé à l'AG de FNE national.